

Le Président

VU la loi n°84 – 52 du 26 janvier 1984 modifiée portant sur l'enseignement supérieur,

VU l'arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise ;

ARRÊTE

Article unique :

Le jury de la première année de licence droit (équipe 1) est ainsi constitué :

Président	Pierre-Yves	GAUTIER
Vice-président	Dominique	CHAGNOLLAUD
Professeur	Claude	PONDAVEN
Professeur	Jean-Jacques	ROCHE
Professeur	Franck	ROUMY
Professeur	Sophie	DEMARE-LAFONT
Professeur	Yves-Marie	PEREON
Professeur	Idris	FASSASSI
Professeur	Jean-Paul	ANDRIEUX
Professeur	Géraldine	GADBIN-GEORGE
Professeur	Guillaume	BOUDOU
Professeur	Marc	MILET
Maître de Conférences	Pascal	GOURGUES
Maître de Conférences	Matthieu	BUCHBERGER
Maître de Conférences	Christina	PAWLOWITSH
Maître de Conférences	Nicolas	FREMEAUX
Maître de Conférences	Thomas	EHRHARD
Maître de Conférences	Elléa	RIPOCHE
Maître de Conférences	Pierre-Olivier	RIGAUDEAU
Maître de Conférences	Charles	PAPON
Professeur agrégé du second degré	Julian	MARSHALL
Professeur agrégé du second degré	Emilie	PERCHE
Professeur agrégé du second degré	Kathleen	LAYLLE
Professeur certifié du second degré	Pascal	CUDICIO
Professeur certifié du second degré	Margot	MENDES FRANCE

A Paris, le 18 décembre 2023


Stéphane BRACONNIER